

	<b>FICHE DE POSTE</b>	
<b>Direction générale</b>	<b>DIRECTEUR DES AFFAIRES MÉDICALES</b>	11/02/2020

## DEFINITION DU POSTE

Par délégation du Directeur Général, le Directeur des affaires médicales accompagne le pilotage de la politique médicale du CHU et assure le management des RH médicales sous le prisme des projets médicaux.

Il accompagne le processus de gestion des affaires médicales du territoire au titre du GHT.

Il a en charge la responsabilité générale de la gestion du personnel médical du CHU, ainsi que la gestion des temps médicaux dont les temps médicaux partagés.

## ACTIVITES PRINCIPALES

### Gestion du parcours professionnel des médecins

- Organiser le recrutement, la rémunération et les carrières des praticiens séniors (hospitaliers et hospitalo-universitaires) et praticiens juniors
- Assurer la gestion du temps de travail médical ainsi que le suivi des obligations de service et de la permanence des soins (*avec la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion du temps de travail en lien avec des établissements parties au GHT*)
- Préparer et suivre la réalisation de l'EPRD pour le titre 1 - personnel médical
- Organiser les CME, CROPS, et Commissions des effectifs
- Suivre la prospective HU
- Suivre l'activité libérale

### missions conjoncturelles :

- *mettre en place les nouveaux statuts médicaux prévus au printemps 2020*
- *préparer les élections de la CME d'octobre 2020 et de la CMG du GHT Cévennes Gard Camargue*

### Accompagnement de la dynamique institutionnelle des projets médicaux

- Animer une politique d'attractivité et de fidélisation des personnels médicaux
- Accompagner la mise en œuvre des projets médicaux dans leur dimension ressources médicales (depuis l'évaluation des besoins jusqu'au recrutement)

### Temps médicaux partagés et GHT

- Organiser l'animation du Collège médical du GHT et le suivi de ses décisions
- Animer la délégation des affaires médicales du GHT (évolution vers DAM de territoire)
- Suivre les conventions de partenariat concernant le partage de temps médicaux

### missions conjoncturelles :

- préparer l'organisation territoriale des affaires médicales à l'horizon 2021 avec la mise en place de la mission de DAM de territoire et la création de la CMG

### Relations avec l'Université de Montpellier :

- Participer activement à la révision annuelle des effectifs hospitalo-universitaires
- Elaborer et mettre en œuvre les conventions de structure
- Représenter activement le CHU aux instances universitaires

### Developpement des moyens et mesures nécessaires à l'accroissement des productions scientifiques du CHU

## RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

- Directeur Général

	<i>FICHE DE POSTE</i>	
<i>Direction générale</i>	<b><i>DIRECTEUR DES AFFAIRES MEDICALES</i></b>	<i>11/02/2020 Page 2 sur 2</i>

- Relations fonctionnelles principales :
  - la Présidence de la CME
  - les Présidents des sous-commissions de la CME
  - l'ensemble des collaborateurs médicaux (chefs de pôle, chefs de service, praticiens hospitaliers, internes, étudiants, etc...)
  - Les directions fonctionnelles
  
- Les chefs d'établissement et les DAM des établissements parties au GHT

### **COMPETENCES REQUISES (SAVOIR-FAIRE ET CONNAISSANCES)**

- Formation DH - EHESP
- Expérience en poste aux affaires médicales
- Expérience en CHU
- Capacité de négociation et de diplomatie
- Rigueur